



Service Élections

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

VILLE DE PARMAIN

CONVOCATION

(séance publique)

Conformément aux dispositions de l'article 261 du Code de procédure pénale, le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2027 aura lieu en mairie, au rez-de-chaussée, au bureau des élections, à partir du logiciel dédié le :

JEUDI 16 AVRIL 2026 à 14H00

Ce tirage au sort est public. Toute personne intéressée peut y assister.

À cette occasion, 12 électeurs seront désignés par tirage au sort.

Certificat pour affichage,

Fait à Parmain, le 31 mars 2026



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

**Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**